

Compte Rendu des dernières séances :

Séance du 31 Mai 2020 (séance rattrapage)

Cette séance a été programmée à 16h 00 pour rattraper les séances des Jeudis 21 et 28 Mai 2020. Ces dites séances n'ont pas été tenues pour cause : La fête Aid El fitre.

Seul l'étudiant **Guernine** a envoyé son travail à temps, soit avant la séance. L'étudiant en question ayant trouvé des difficultés pour se joindre à la réunion via Zoom, a pu prendre contact par téléphone. Suite à cette communication, Il a été entendu de re-envoyer (par mail) le travail en question, format Autocad (version 2016 ou inférieure) afin que les enseignantes puissent le consulter aisément. Les corrections seront discutées lors de la prochaine séance d'atelier du 01 Juin 2020 en présence de tout le groupe d'étudiants, pour un intérêt général.

PS : Avant la clôture du semestre en cours, le nombre de séances d'atelier restantes ne pourra dépasser la **fin du mois de juin**. Elles s'effectueront les journées d'Atelier habituelles, c'est-à-dire les **lundi et jeudi à partir de 9h30**.

Les séances restantes sont réservées pour la correction des divers plans de CES, des Devis correspondants, ainsi qu'aux **exposés** à préparer individuellement (en remplacement de la loge prévue).

Liste des exposés à présenter (individuellement) :

1. Chauffage & Devis descriptif correspondant
2. Climatisation
3. Plomberie (AEP et Gaz)
4. Assainissement (EU et eau pluviale)
5. Electricité bâtiment
6. 3. Internet, Téléphone et TV.

Melle Nessairia et **Mr Soudani** en tant que **déléguée** du groupe et son **adjoint**, sont chargés des affectations des thèmes des exposés sus-cités et de transmettre la **liste des affectations** aux enseignantes courant de la semaine (les étudiants chacun de son côté peut anticiper et communiquer son choix).

2 - Séance du lundi 1er juin 2020

La séance comme prévue à 09h30, s'est tenue en présence des deux enseignantes du groupe 01.

Aucun étudiant ne s'est joint à la séance.

Une **visualisation** du travail envoyé par l'étudiant **Guernine** a été faite. Le travail en question concerne les parties **VRD** (plans : anti incendie, téléphone, gaz, électricité, AEP, assainissement extérieur) et **CES** (plans : assainissement intérieur, AEP, Gaz, Electricité, Chauffage, Climatisation, Téléphone et Internet). Le travail est **très développé et bien détaillé**. Ses camarades sont invités à faire de même et à le consulter pour en tirer profit.

Néanmoins certaines remarques, précisions et corrections doivent être apportées en plus de quelques **compléments à faire** sur les schémas de détails, les légendes. Le **plan Paratonnerre** est à confectionner (voir syllabus et liste sur tableau état d'avancement).

Aussi, la partie **Devis descriptif** est à travailler en parallèle et à transmettre.

Le **Devis quantitatif** est à designer, elle sera limitée pour un seul niveau, voire une partie précise du projet.

La séance s'est terminée à 10h 45.